

Image not found or type unknown



# réparation mal réalisée d'une toiture collective

Par **pjj**, le **05/01/2009** à **00:36**

bonjour

à la demande des copropriétaires, le syndic a fait réalisé des devis pour une réparation importante de la toiture de mon immeuble de résidence. Le syndic a vraiment forcé la main pour que nous choissions le devis de l'entreprise y avec qui il travaillait habituellement. Les travaux ont été à l'évidence mal réalisés. De plus, les travaux pourtant honorés (15000 euros) ne paraissent pas à la hauteur nous avons discuté avec le syndic du résultat non satisfaisant et ce dernier nous a certifié que tout était pourtant bien réalisé.